

LA REVUE

#3

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES **RUMILLY TERRE DE SAVOIE** 1^{er} SEMESTRE 2021



RETROUVEZ
LES PROJETS
PRIORITAIRES
DU MANDAT P. 4-5



**RU
TERRE
DE
SAVOIE
MILLY
LLY**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ENVIRONNEMENT p.6
DÉCHÈTERIE DE RUMILLY



MOBILITÉ p.12

TRANSPORTS
SCOLAIRES



CULTURE p.17

CINÉMA
DE PLEIN AIR





ÉDITO

COVID CRISE SANITAIRE

CONTINUITÉ DES SERVICES ET VACCINATION

Au cours de ce 1^{er} semestre, le territoire français a de nouveau fait l'objet de mesures de restrictions pour limiter les contacts et déplacements. En parallèle, les territoires de proximité se sont mobilisés sur le terrain pour mettre en place la vaccination.

LA CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS EN TOUTES CIRCONSTANCES

Pendant le confinement, les services opérationnels de la communauté de communes ont poursuivi avec engagement leurs missions de terrain : collecte des ordures ménagères, portage de repas à domicile, services de l'eau et de l'assainissement, transports publics... L'objectif : assurer la continuité du service public au quotidien pour l'ensemble des usagers et des habitants du territoire.

En support à leurs côtés, les services administratifs ont également été mobilisés, partageant le temps de travail en présentiel et à distance grâce au télétravail.

Afin de maintenir un service public de qualité tout en garantissant la sécurité des usagers et des agents, la communauté de communes a déployé plusieurs mesures. Pour éviter la propagation du virus, elle a notamment privilégié la prise de rendez-vous pour les usagers avant leur venue et la tenue de l'ensemble des réunions de travail en visio-conférence.

Un grand merci à l'ensemble des services opérationnels et administratifs pour leur engagement, ainsi qu'à l'ensemble de nos usagers pour la compréhension dont ils ont fait preuve en cette période exceptionnelle !



LE CENTRE DE VACCINATION DE RUMILLY

■ est ouvert le lundi de 14h à 18h et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

➔ Plus d'informations sur la vaccination sur le site : www.rumilly-terredesavoie.fr



VACCINATION : OÙ SE FAIRE VACCINER ?

Depuis janvier, un centre de vaccination Covid-19 est installé à la salle des fêtes de Rumilly. Piloté jusqu'au 31 mai par le Centre Hospitalier de Rumilly, il est désormais organisé et géré grâce à l'engagement de nombreux acteurs, sous l'égide de la ville de Rumilly et de la Protection Civile de Haute-Savoie, associant les professionnels de santé du territoire et la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.

Depuis le lundi 31 mai 2021, le Gouvernement a autorisé la vaccination aux français de plus de 18 ans.

Comment prendre rendez-vous au centre de vaccination de Rumilly ?

- via la ligne téléphonique dédiée au centre de vaccination **04 85 73 00 00**
- en ligne sur www.doctolib.fr

Le port du masque est obligatoire aux abords de la salle des fêtes et dans le centre. L'entrée ne s'effectue pas par l'accès principal mais par une entrée secondaire : une signalétique adaptée est mise en place pour vous orienter aux abords et dans le centre.

Les personnes qui viennent se faire vacciner doivent se munir :

- d'une pièce d'identité,
- de la carte vitale ou d'une attestation de droit.

Le protocole de vaccination dure environ 20 minutes : consultation préalable avec un médecin, injection, puis phase de surveillance de 15 minutes.

LA REVUE

Éditée par la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie

3 place de la Manufacture - BP 69
74 152 Rumilly Cedex - France
Tél : 04 50 01 87 00
contact@rumilly-terredesavoie.fr

- Parution : juillet 2021
- Directeur de la publication : Christian HEISON
- Conception éditoriale & rédaction : Floriane BERTEZ - Comelem
- Conception graphique & mise en page : Géraldine CHAMOIX - Kalistene
- Coordination du projet : Service Communication et Stéphane DELEAGE - Kalistene
- Crédit photos : Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie - ASDER - Laurent Madelon - Adobe Stock
- Impression : Groupe Est'Imprim
- Tirage : 15 000 exemplaires

Remerciements à l'ensemble du personnel de la Communauté de Communes pour leur implication dans la réalisation de ce magazine.



Une collectivité au service de votre vie quotidienne !

La lecture de ce nouveau numéro de la Revue confirme, s'il en était encore besoin, que la Communauté de Communes Rumilly terre de Savoie agit au cœur de votre quotidien.

En portant des grands projets, nous ambitionnons ensemble de répondre aux besoins actuels et futurs de notre territoire. Nous y recherchons encore l'amélioration de la qualité de vie dans nos communes. Au nombre de six, le mode projet devra permettre d'être efficaces et collectifs. Au fil des parutions de ce magazine nous suivrons leur état d'avancement jusqu'à leur réalisation.

Mais la Communauté de Communes, c'est aussi des services à la population au quotidien. L'action est forte en matière de développement durable à travers la gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement, des transports collectifs ou écologiques ou encore la rénovation énergétique. Vous retrouverez dans ces pages l'actualité de ces compétences et toutes les informations utiles au bon usage de ces services.

Vous découvrirez enfin des actions de développement économique à travers des partenariats nourris et des investissements importants. Tout cela pour permettre à chacun de s'épanouir au sein de communes qui restent de véritables lieux de vie.

Il me reste à vous souhaiter un bel été en vous proposant de profiter au mieux de notre territoire à redécouvrir au gré d'un sentier, d'une nouvelle table d'orientation ou d'un événement festif ou culturel.

Christian HEISON, Président de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie

INFOS

**Vous souhaitez
suivre l'actualité
de votre territoire ?**

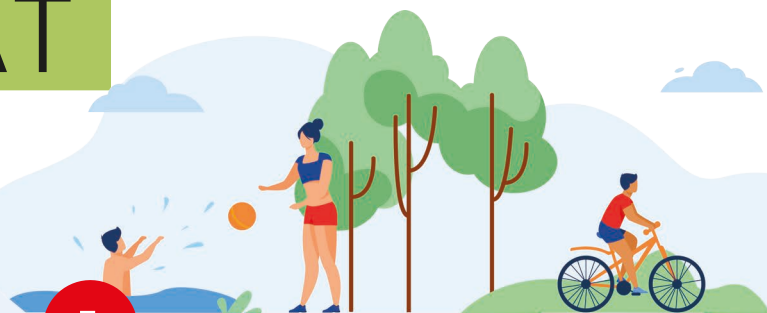
Rendez-vous sur
www.rumilly-terredesavoie.fr



PROJETS PRIORITAIRES DU MANDAT

6 PROJETS TRANSVERSAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Le conseil communautaire du 14 décembre 2020 a fixé ses projets prioritaires sur 2020-2026. Transversaux, ils sont portés et mis en œuvre "en mode projet" : à chacun sa propre gouvernance, associant comité de pilotage et comité technique. Découverte de ces chantiers clés.



1 LA BASE DE LOISIRS ET PLAN D'EAU

OBJECTIF

Valoriser et aménager la base de loisirs et le plan d'eau, en portant une réflexion prospective sur la vocation du site dans une vision globale conciliant préservation de l'environnement et activités et équipements existants ou à créer. Trouver un équilibre et une complémentarité entre les différents acteurs et public accueillis sur le site.

ACTEURS

La communauté de communes et la ville de Rumilly.

ENJEUX

Intégrer toutes les thématiques nécessaires à la réflexion : espaces préservés et protégés, déplacements doux, infrastructures de déplacement, tourisme, activité économique, finances, travaux, relations avec les communes proches, monde associatif et culturel... Ce projet a vocation à être partagé et construit avec les habitants.

ACTIONS EN COURS

Recenser l'ensemble des activités potentielles et définition des scénarios d'évolution possible. Recruter un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage qui viendra en appui pour définir les grandes orientations.

2

LA PISCINE COUVERTE INTERCOMMUNALE

Infrastructure

OBJECTIF

Construction d'une piscine couverte intercommunale sur le territoire de la communauté de communes à destination du grand public et des associations.

ACTEURS

La communauté de communes et la ville de Rumilly.

ENJEUX

Prendre en compte les différents types de besoins des secteurs et acteurs éducatifs, familiaux, associatifs, enfance-jeunesse et sportifs.

ACTIONS EN COURS

Recruter un Assistant Maîtrise d'Ouvrage pour accompagner la communauté de communes tout au long de la conduite du projet sur le montage financier et juridique, le type d'équipement à réaliser et sa conduite opérationnelle. Identifier des expériences de réalisations dans ce domaine.

3

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Offre de service aux usagers

OBJECTIF

Organiser et regrouper l'ensemble des actions sociales du territoire au sein d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale.

ACTEURS

Les acteurs principaux de la mise en œuvre de l'action sociale sur le territoire : la communauté de communes, la ville de Rumilly représentée par son CCAS, les communes du territoire.

ENJEUX

Améliorer l'approche sociale sur diverses thématiques : petite enfance, jeunesse, gérontologie, précarité, insertion et handicap.

ACTIONS EN COURS

Dresser le bilan des actions sociales menées sur le territoire par les différents acteurs. Contacter les acteurs extérieurs ayant lancé une démarche de CIAS pour disposer de retours d'expérience.

4

DÉPLACEMENTS ET INFRASTRUCTURES

Offre de services aux usagers

OBJECTIF

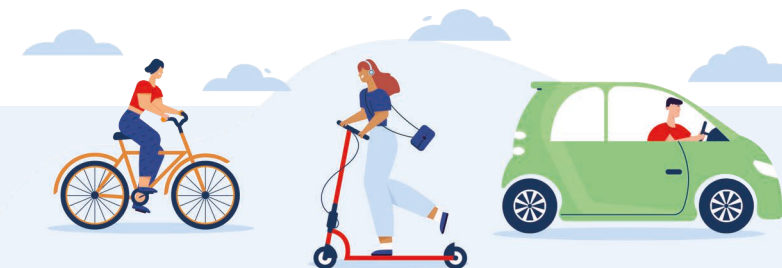
Définir les priorités à mettre en œuvre sur le territoire en matière de déplacements et d'infrastructures : parkings, infrastructures routières, modes alternatifs... pour compléter ou affiner l'offre si besoin.

ACTEURS

La communauté de communes et la ville de Rumilly.

ENJEUX

Mettre en commun les actions, études et projets menés jusqu'à ce jour.



ACTIONS EN COURS

Recruter un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, qui sera missionné pour compiler les études existantes et dresser un état des lieux.

5

LA MUTUALISATION DES SERVICES

Gestion intercommunale

OBJECTIF

Mutualiser les moyens pour fournir aux usagers un service public de qualité et d'efficacité.

ACTEURS

La communauté de communes et les collectivités de son périmètre d'intervention.

ENJEUX

Travailler en collaboration et initier une réflexion commune sur des sujets transversaux comme les ressources humaines, le service de prévention des risques professionnels ou les systèmes d'informations.

ACTIONS EN COURS

Engager une démarche par groupes projet représentant les sujets à traiter sous l'angle de la mutualisation des services.



6

L'ÉVALUATION ET LES PERSPECTIVES DE L'ACTION INTERCOMMUNALE

OBJECTIF

Proposer aux communes du territoire une trame de réflexion et un document de travail pour évaluer l'action de la communauté de communes et proposer différentes perspectives, notamment vis-à-vis de leurs besoins.



DÉCHÈTERIE DE RUMILLY

INFORMATIONS PRATIQUES

■ Vous ne pouvez pas vous inscrire en ligne ?
Prenez rendez-vous avec le Service Déchets pendant les horaires d'accueil du public.

■ Vous avez des questions ?
Consultez la FAQ en ligne sur le site internet de la communauté de communes, rubrique *Environnement / Prévention et Valorisation des Déchets / Déchèterie de Rumilly*

■ www.rumilly-terredesavoie.fr

ou contactez le service prévention et valorisation des déchets
au 04 50 01 86 91
dechets@rumilly-terredesavoie.fr

NOUVEAU : CONTRÔLE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

À compter de septembre, la déchèterie de Rumilly évolue avec la mise en place d'un contrôle d'accès des véhicules par lecture de plaque d'immatriculation. L'objectif : améliorer le fonctionnement du site au quotidien.

Sans inscription, vous ne pourrez accéder qu'une fois à la déchèterie à partir de la mise en place du dispositif de contrôle. L'accès vous sera ensuite refusé : vous devrez vous inscrire pour accéder à la déchèterie. Anticipez et inscrivez-vous sur le site internet ou à l'accueil de la communauté de communes dès aujourd'hui pour continuer à utiliser la déchèterie. Le fonctionnement est simple :

- Une plaque d'immatriculation = un compte utilisateur et un seul enregistrement.
- Une fois enregistré, votre véhicule sera reconnu et autorisé à entrer à la déchèterie.

Vous êtes un particulier ?

Pensez à joindre : un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone...), la copie de la carte grise du véhicule, une attestation de l'employeur pour les véhicules de fonction. L'accès à la déchèterie sera gratuit et illimité.

Vous êtes un professionnel ?

Pensez à joindre : un justificatif récent de domiciliation du siège (facture d'eau, électricité, gaz ou téléphone...) et un extrait Kbis / SIRET ou fiche INSEE. Vous bénéficierez de 5 passages gratuits / an pour déposer vos déchets ménagers avec votre véhicule de société. Au-delà, tout accès fera l'objet d'une facturation selon le tarif en vigueur (15 € par passage en 2021).

RÉTROSPECTIVE : 1 AN DE TRAVAUX

Depuis juin 2020, la déchèterie de Rumilly fait peau neuve pour améliorer le service aux usagers.

- Création de 2 nouveaux quais
- Construction d'un bâtiment
- Création d'une plateforme de dépose à plat des déchets verts
- Réaménagement entrée / sortie
- Création d'une défense incendie
- Sécurisation du site
- Mises en conformité diverses
- Remplacement de la signalétique du site

En raison des contraintes liées à la crise sanitaire et aux intempéries, les travaux de la déchèterie, initialement prévus pour 9 mois, ont pris un léger retard. Malgré ces aléas, la communauté de communes félicite les entreprises qui ont réalisé les travaux en maintenant le site ouvert aux usagers. Merci aussi aux agents et usagers pour leur patience face aux contretemps et désagréments liés aux travaux : espaces limités, déplacements de certains contenants, bruit des engins...

COMPOST MÛR : UNE RESSOURCE NATURELLE

Avec les beaux jours, vous pensez à votre jardin et votre potager. Et si vous commenciez par récupérer votre compost mûr ?

Le compost mûr, une pâte collante et nauséabonde ?

Non : il a l'aspect d'une terre noire et grumeleuse et sent bon le sous-bois, les déchets ne sont plus reconnaissables, hormis les coquilles d'œufs et morceaux plus grossiers de branchages. Il n'abrite presque plus de vers de terre rouges mais des cloportes et des larves de cétoines, inoffensives.

Récupérer son compost, mode d'emploi

- votre compost mûr se situe sous le tas de déchets régulièrement déposés. Le récupérer peut être plus ou moins difficile suivant le remplissage du composteur.

- ouvrez complètement une façade de votre composteur ou déposez-le entièrement, retirez les déchets du dessus avec une fourche jusqu'à pouvoir soulever le composteur.

- mettez de côté ce qui n'est pas décomposé, récupérez puis tamisez si vous souhaitez un compost très fin.

- remplacez le composteur dans sa position initiale et remplissez-le de nouveau avec les matières non décomposées.

- afin d'homogénéiser, ajoutez de la matière sèche si nécessaire ou au contraire humidifiez.

Des questions sur le compostage / paillage ?

- Prêt à passer le cap ? Commandez votre composteur individuel bois ou plastique, 445 ou 60 L, à 20 ou 30

- Besoin d'accompagnement pour porter un projet de compostage partagé pour votre résidence ?

- Vous souhaitez soutenir l'activité des sites de compostage à titre bénévole ?

COMPOSTAGE

> 1 080 KG DE COMPOST MÛR ONT ÉTÉ RÉCUPÉRÉS EN 2021, SOIT 3 540 KG DE DÉCHETS NON INCINÉRÉS.

QUEL VOLUME POUR QUEL USAGE ?

> 1 À 3 KG/M²/AN >
POTAGER EN SURFACE
AVEC UN LÉGER
GRIFFAGE DU SOL,
SANS ENFOUISSEMENT

> 3 À 5 KG/M²/AN >
PLANTES GOURMANDES
(TOMATES, AUBERGINES,
POMMES DE TERRE...)

> 1 À 2 KG/M²/AN >
ENTRETIEN POUR
LA PELOUSE



CONTRAT DE RELANCE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Premier ministre a adressé aux Préfets en novembre 2020 une circulaire relative aux Contrats de Relance et de Transition Écologique. L'ambition : instaurer une nouvelle relation entre l'État, les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs locaux (entreprises, associations, habitants...).

Les CRTE ont vocation à regrouper les nombreux contrats existants entre l'État et les collectivités : contrats de ville, de ruralité...

L'objectif ? Définir un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme impliquant un large panel d'acteurs du territoire. Ce projet répond à une triple ambition : transition écologique, développement économique et cohésion territoriale.

Un contrat commun pour le territoire intercommunal

Dès janvier 2021, la communauté de communes s'est portée candidate pour établir un CRTE sur son périmètre. Elle a mobilisé les partenaires potentiels

lors d'un webinaire d'information, organisé en mai. Conclu pour la durée du mandat municipal et évolutif, le CRTE embrassera de multiples thématiques : habitat, industrie, mobilité, environnement, économie circulaire, préservation de la biodiversité et de la ressource en eau...

Chaque commune ou partenaire ayant des projets répondant aux orientations du projet de territoire a été invité à participer à un recensement.

Après une 1^{re} version du contrat à l'été 2021, une phase de co-construction plus aboutie sera engagée au 2^d semestre, pour l'enrichir et l'élargir (comité des partenaires, ateliers, intégration de nouveaux projets).

EN SAVOIR PLUS SUR LE CRTE :

Rendez-vous sur le site de la communauté de communes ou de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/CRTE>

Circulaire du 20 novembre 2020 du Premier ministre : <https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=45084>



EAU ET ASSAINISSEMENT

VERS UN MODE DE GESTION UNIQUE

Au 1^{er} juillet, la communauté de communes adopte un nouveau mode de gestion pour l'eau et l'assainissement : une régie intéressée.

Sur le territoire intercommunal, les services publics de l'eau et de l'assainissement sont sous la responsabilité de la communauté de communes depuis 2011. Pour des raisons historiques, l'exploitation des réseaux d'eau et d'assainissement était jusqu'à présent organisée selon deux modes différents :

- Rumilly : délégation de service public (DSP) confiée à Véolia
- 16 autres communes : régie directe par la communauté de communes.

Organiser de manière uniforme le service aux usagers

Avec la fin du contrat de délégation sur Rumilly le 30 juin 2021, la communauté de communes a souhaité définir une nouvelle organisation offrant un service public uniforme et de qualité.

Dès 2019, elle a engagé une réflexion et une étude sur les modes de gestion de l'eau et de l'assainissement de l'ensemble du territoire, avec un cabinet conseil.

Après plusieurs mois de concertation, le conseil communautaire a donné en janvier 2020 un avis favorable à un mode de gestion unique pour le territoire : une régie intéressée.

La communauté de communes fait ainsi le choix de gérer en direct l'ensemble de la relation aux abonnés, y compris la facturation, pour assurer un service au plus proche des besoins des habitants. La communauté de communes est aussi en charge des investissements (études, travaux) et de la fixation des règlements de service et tarifs.



SAUR, nouvel exploitant

L'exploitation quotidienne opérationnelle des

réseaux et stations est confiée à un nouvel exploitant. Après 6 mois de procédure de consultation, la communauté de communes a choisi son nouvel exploitant et confie le contrat à la **société SAUR, pour 10 ans**. SAUR ouvrira très prochainement une antenne locale sur Rumilly.



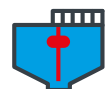
EAU POTABLE

35 INSTALLATIONS DE PRÉLÈVEMENT ET DE PRODUCTION

48 RÉSERVOIRS

501 KM DE RÉSEAUX D'ADDUCTION ET DE DISTRIBUTION

16 500 ABONNÉS



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

208 KM DE RÉSEAU

38 POSTES DE RELÈVEMENT

2 BASSINS D'ORAGE

18 DÉVERSOIRS D'ORAGE

19 STATIONS D'ÉPURATION

ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

« Conformément à la réglementation, les filières d'assainissement non collectif doivent être entretenues régulièrement afin de garantir le bon fonctionnement de l'ouvrage. Les particuliers qui utilisent une filière d'assainissement non collectif doivent faire vidanger leurs ouvrages de prétraitement (bac à graisses, fosses septique, fosse toutes eaux, préfiltre, ...) lorsqu'ils le jugent nécessaire à une périodicité régulière qui peut varier en fonction du taux d'occupation. La vidange doit être réalisée quand la hauteur de boue dans la fosse arrive à la moitié de la hauteur utile. »

Afin d'aider les particuliers dans leurs démarches, la communauté de communes, organisatrice du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) propose un service de gestion des tournées de vidange avec un professionnel agréé (vidangeur) sur tout le territoire.

VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER DU SERVICE ?

Inscrivez-vous via le bon de commande disponible sur le site internet de la communauté de communes ou en contactant le service Eau et Assainissement.

■ **SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) : 04 50 01 87 08**

- Pour les abonnés du service, l'interlocuteur est le service Eau et assainissement de la communauté de communes : contact 04 50 01 87 08, eau-assainissement@rumilly-terredesavoie.fr
Accueil : lundi au jeudi, 8h30 - 12h et 13h30 - 17h, vendredi, 8h30 - 12h.

- Le service eau et assainissement se réorganise ! Un Hors-Série N°2 paraîtra à la rentrée pour vous informer de cette nouvelle organisation.

TRAVAUX DE RÉSEAUX ET D'AMÉNAGEMENT

RÉINVESTIR LE COEUR DE VILLE : UN PROJET DANS LA CONCERTATION

La communauté de communes et la ville de Rumilly initient à la rentrée les travaux de revitalisation du centre-ville. L'ambition ? Transformer le cœur de ville, en accord avec les objectifs fixés par le programme Action Cœur de Ville.

Le projet d'aménagement est mené en concertation avec les Rumilliens.

La ville de Rumilly a recueilli l'avis de ses habitants sur l'avant-projet d'aménagement du secteur rue des Ecoles / Tours / Montpelaz, avec le souhait d'en faire un véritable lieu de partage.

Cette concertation s'est structurée en deux étapes : après une présentation des orientations d'aménagement et des principaux éléments du programme début 2019, les habitants ont eu la possibilité de s'exprimer jusqu'au 31 mai sur les différentes propositions d'aménagement.

Le bilan de cette phase de concertation publique sera présenté en conseil municipal courant juillet.

Le chantier se déroulera en deux temps.

- Dans un premier temps, la communauté de communes mènera des travaux préalables sur les réseaux d'eau et d'assainissement, et la commune l'enfouissement des réseaux Syane et les travaux d'eau pluviales. Ce chantier verra la remise à neuf des réseaux, qui ont vieilli au fil des années.
> Sont concernées : la rue Montpelaz, la rue des Tours, la rue des Ecoles.
- Dans un second temps, la ville de Rumilly assurera les travaux d'aménagement des espaces publics pour faire revenir les habitants en cœur de ville et réinsérer ce quartier délaissé dans la trame urbaine.
> Sont concernés : la rue Montpelaz, la rue des Tours, le chemin des écoliers entre la place Saint-Joseph Joffo et la rue des Ecoles, la rue des Ecoles, la place du Trésor Public et la place Sainte-Agathe.



CONCERTATION PUBLIQUE

Les informations relatives au chantier sont à retrouver :

- SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, RUBRIQUE ENVIRONNEMENT

> Travaux ecoles/tours/montpelaz

- SUR LE SITE DE LA VILLE DE RUMILLY, RUBRIQUE DÉCOUVRIR

> Valeurs et projets structurants
> Opération d'aménagement du secteur rue des Ecoles/Tours/Montpelaz

PLANNING PRÉVISIONNEL



Travaux préalables de réseaux sous les voies publiques réalisés par la communauté de communes :

SEPTEMBRE À FIN NOVEMBRE 2021, EN OPTIMISANT LA PÉRIODE DES VACANCES DE TOUSSAINT

> travaux de réseaux humides et réseaux secs rue des Tours et rue des écoles

NOVEMBRE À JANVIER 2022

> interruption du chantier pour la période des fêtes

JANVIER À FÉVRIER 2022

> travaux de réseaux humides rue Montpelaz et rue d'Hauteville, travaux d'enfouissement de réseaux secs rue des Tours

Travaux préalables de réseaux sous les voies publiques réalisés par la communauté de communes :

MARS 2022

> début des travaux pour l'aménagement des espaces publics (durée prévisionnelle de 2 ans, jusqu'en 2024)



PARTENARIAT AVEC INITIATIVE GRAND ANNECY



La communauté de communes célébrait, il y a tout juste 2 ans, le 15^e anniversaire de son partenariat avec l'Association Initiative Grand Annecy. La bonne entente se poursuit, avec un nouveau partenariat dédié aux entreprises du territoire.

Pour poursuivre leurs engagements auprès des entrepreneurs du territoire et répondre aux nouveaux besoins et enjeux à venir, la communauté de communes et Initiative Grand Annecy (IGA) se sont engagés dans une nouvelle convention de partenariat pour les 3 prochaines années.

Spécialisée dans la création d'entreprise, IGA propose ainsi aux porteurs de projets du territoire une offre de service gratuite et sur-mesure :

- la validation et la consolidation du projet
- le financement d'un « prêt d'honneur »,

d'un montant allant jusqu'à 50 000€ (financement à taux 0%, sans garantie)

Un Comité d'agrément composé de chefs d'entreprises et d'experts bénévoles valide l'obtention du prêt d'honneur après présentation du projet.

Cette aide permet aux porteurs de projets de renforcer leurs fonds propres et leur trésorerie, non financés par les banques.

- un accompagnement post-crétion sur 3 ans avec la possibilité de bénéficier d'un suivi individualisé et/ou collectif et d'un système de parrainage par un chef d'entreprise expérimenté.

2020 EN CHIFFRES

- 300 entreprises financées entre 2018 et 2020 sur les 4 intercommunalités du Grand Annecy, des Vallées de Thônes et des Aravis, des Sources du Lac d'Annecy et de Rumilly Terre de Savoie
- +20 de projets validés et de fonds engagés pour les entreprises
- 1,7 MILLIONS de PRÊT D'HONNEUR à taux 0

IGA ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

- 2020 : 14 entreprises lauréates
- 2019 : 7 entreprises lauréates



De gauche à droite :
Débora Pignier, responsable
développement économique
à la communauté de communes,
Caroline Janin et Nicolas Duc,
chargé de mission entrepreneuriat / IGA

RENCONTRE AVEC CAROLINE JANIN

Lauréate IGA & Gérante de la boutique Câline à Rumilly.

Lorsqu'on demande à Caroline Janin ce qui lui plaît le plus dans son métier, c'est sans hésitation et avec un enthousiasme communicatif qu'elle répond « **le contact avec la clientèle, prendre le temps de conseiller mes clientes, les accompagner pour leur proposer les articles qui leur correspondent** ».

Cela fait tout juste 6 mois que Caroline Janin s'est lancée dans l'aventure entrepreneuriale en reprenant à son compte la gestion de la Boutique Câline, au centre-ville de Rumilly. Pour mener à bien son projet, la jeune entrepreneuse a beaucoup travaillé avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie. En parallèle, elle a été accompagnée et suivie par Initiative Grand Annecy, contactée sur les conseils de son banquier.

Outre l'apport financier dont elle a bénéficié, Caroline Janin a apprécié le suivi, la pertinence des conseils techniques et financiers, les mises en alerte et points de vigilance à surveiller, les échanges avec le comité d'agrément.

« L'apport d'IGA, c'est un énorme plus pour la trésorerie que la banque ne finance pas ! Et vous restez libre de choisir l'accompagnement que vous voulez, un peu comme une offre à la carte. C'est important de pouvoir maintenir cette liberté. »

Aujourd'hui Caroline bénéficie d'un accompagnement post-crétion via un système de parrainage par un chef d'entreprise expérimenté. Sa « marraine » est une commerçante du bassin annécien qui lui apporte « un point de vue extérieur et neutre... donc des bons conseils » !

Elle qui ne connaissait ni IGA ni le principe du prêt d'honneur il y a quelques mois n'hésite pas à parler de son expérience et de l'accompagnement dont elle a pu bénéficier. Et si Caroline foisonne d'idées et de projets pour son commerce, n'hésitez pas à lui faire part vos suggestions et envies : elle sera ravie de pouvoir en discuter avec vous !

MONRUMILLY.FR : QUELLE SUITE ?

Créé fin 2020 pendant le 2^e confinement lié à la COVID-19, la plateforme monrumilly.fr a permis de soutenir les commerçants et artisans du territoire en leur offrant une nouvelle vitrine numérique.

Piloté par le Comité d'Actions Économiques Rumilly-Alby Développement en partenariat avec la Ville de Rumilly et la communauté de communes, cet outil devrait évoluer en 2021 et permettre un plus large choix de services :

- référencement des commerçants, artisans, associations et agriculteurs-producteurs sur une page vitrine dédiée,
- meilleure ergonomie et nouveau design,
- différentes modalités de paiement, de livraison, de géolocalisation des commerces...

Du 11 février au 15 avril 2021, une enquête grand public a été menée (sur le marché de Rumilly et la galerie marchande d'Hyper U) par les élèves de première année du BTS Technicien – commercial du lycée de l'Albanais dans le cadre d'une convention de partenariat avec le CAE.

Merci aux 495 d'entre vous qui ont pris le temps d'y répondre : l'analyse de ces résultats guidera les dernières modalités et choix d'options encore en cours de discussion.

Monrumilly.fr, c'est...

- 105 articles vendus pour un total de 3 116,95
- un panier moyen de 29,68
- 10 600 visiteurs sur le site dont 52 en boutique suite à leur visite virtuelle.



INFOS

Vous avez un projet de création ou reprise d'entreprise ou souhaitez développer votre activité

Contactez Nicolas Duc
chargé de mission entrepreneuriat
Nicolas.duc@initiative-grand-annecy.fr
06 40 77 62 17.

TRANSPORT SCOLAIRE

UN CIRCUIT DIRECT BLOYE -> RUMILLY -> COLLÈGE DU CHÉRAN

La communauté de communes crée pour la rentrée 2021 un nouveau circuit de transport scolaire pour les élèves du Collège du Chéran résidant à Bloye et Rumilly Sud.

Le Collège du Chéran a ouvert ses portes en septembre 2018. Comme elle s'y était engagée, la communauté de communes a maintenu pendant 3 ans le transport scolaire des élèves en fin de cycle au collège Simone Veil de Poisy, tout en assurant les nouvelles dessertes pour le collège du Chéran à Rumilly. Cette phase de transition prendra fin à la rentrée de septembre 2021 : l'ensemble des élèves des communes de Thusy, Saint-Eusèbe et Vaulx est désormais affecté au Collège du Chéran.

OPTIMISER LES RESSOURCES

La communauté de communes a réaffecté le car qui assurait la desserte du collège de Poisy : un nouveau circuit « direct » à destination du Collège du Chéran facilitera le quotidien des élèves de Bloye et Rumilly sud. Ce nouvel itinéraire desservira tous les arrêts de la commune de Bloye et les arrêts Martenex, Cassin Moulin, Cassin Sises, Ecole Joseph Béard et Ecole des Prés Riants sur la commune de Rumilly.

BLOYE

Chez Crozet
Fruitière
Chez Cavoret
Ballentran
Petit Salagine
Garde de Dieu

Martenex
Cassin Moulin
Cassin Sises
Joseph Beard
Prés Riants
Collège du Chéran

**LE COLLÈGE ?
CETTE ANNÉE,
J'Y VAIS EN
TRANSPORT
SCOLAIRE !**

INFOS
Horaires
Les horaires du circuit
Bloye <-> Collège du Chéran
seront disponibles sur le site internet
de la communauté de communes
rubrique *Transports scolaires* fin août.

 www.rumilly-terredesavoie.fr

RUMILLY


TRANSPORT URBAIN



MOBILITÉ



BIENTÔT UN SERVICE VÉLO DANS L'ALBANAIS !

La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie s'engage pour le développement de la pratique cyclable dans l'Albanais. Prochaine étape : la création d'une vélostation, dont l'ouverture est prévue début 2022.

Lors de sa séance du 26 avril, le conseil communautaire a voté en faveur du lancement du projet de création d'une vélostation. Ce service ouvert à tous offrira de multiples services :

- la location de vélos électriques et classiques (60 vélos) et leurs équipements annexes,
- un service mécanique vélo grand public,
- le gravage des vélos (bicycode) pour les particuliers,
- des animations délocalisées sur tout

le territoire (vélo-école, essais de VAE, interventions en entreprise, locations décentralisées, contrôles techniques...) une et participation active aux événements locaux et nationaux relatifs à la mobilité et au vélo,

- la location de consignes (sécurisées et individuelles) de stationnement vélo en entrée de ville,
- l'information et la vente de titres de transports et de services de mobilité alternative (J'ybus, lignes interurbaines, autopartage Citiz, covoiturage...).

UN PARTENARIAT AVEC LA SNCF

En avril 2021, la communauté de communes et son projet de vélostation ont été lauréats de l'appel à projet « 1001 gares » lancé par la SNCF propriétaire du bâtiment de la gare de Rumilly.

Le projet de vélostation récompense une démarche cohérente destinée à développer dans la gare de Rumilly des projets innovants et utiles au territoire. Prochaines étapes ?

- juin-octobre 2021 : études d'aménagement du bâtiment de la gare de Rumilly pour accueillir la vélostation
- fin 2021 : travaux dans le bâtiment de la gare.

APPLI J'YBUS : LE SERVICE EN PLUS !

J'ybus poursuit sur sa lancée et continue de simplifier le quotidien de ses usagers en proposant une application mobile.

Depuis mars 2021, l'application J'ybus conçue pour le grand public offre plusieurs fonctionnalités :

- un calculateur d'itinéraire multimodal (J'ybus, TER, Sibra, lignes interurbaines, vélo, marche à pieds),
- les horaires de tous ces services (en temps réel pour J'ybus et Sibra),
- un module de cartographie interactive des lignes et arrêts,
- l'info trafic,
- la possibilité d'inscrire des trajets en favoris.

L'application est disponible en téléchargement sur smartphone iOS et Android. Ils sont déjà plus d'une centaine à l'utiliser régulièrement : pourquoi pas vous ?

INFOS
LE + J'YBUS
Avec la nouvelle grille horaire adaptée aux horaires TER en gare de Rumilly et l'application J'ybus, depuis mars 2021 j'y vais en train + bus !



50 VÉLOS
À ASSISTANCE
ÉLECTRIQUE

5 VÉLOS
CLASSIQUES
ADULTES

5 VÉLOS
ENFANTS

1 REMORQUES
BÉBÉ

1 VAE CARGO
TYPE
BI-PORTEUR

1 POMPE
ET ACCESSOIRES
À VÉLO LIBRE-
SERVICE

1 REMORQUE
DE TRANSPORT
DE MATÉRIEL
POUR ANIMATION

1 ATELIER
CYCLE ÉQUIPÉ
(PIÈCES)

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

DEPUIS SEPTEMBRE 2019, LE SERVICE INFO ÉNERGIE DE HAUTE-SAVOIE VOUS CONSEILLE

Besoin de conseils sur vos travaux de construction ou rénovation énergétique ? L'Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables (ASDER) assure des permanences gratuites dans les locaux de la communauté de communes.

Les conseillers Info Énergie assurent une mission de service public et dispensent un conseil gratuit et indépendant des fournisseurs d'énergie et d'équipement. Entre septembre 2019 et mai 2021, ils ont reçu près de 30 particuliers et réalisé plus de 300 échanges téléphoniques. Pendant les périodes de confinement, les permanences physiques ont été suspendues mais l'accueil téléphonique a été maintenu pour répondre aux questions des habitants et engager un échange sur leurs projets.

Comment se déroule l'accompagnement proposé ?

Le conseil aborde les questions techniques mais aussi financières : analyse de devis, information sur les aides et subventions. Les conseillers vous guident dans vos démarches administratives pour obtenir les aides en fonction de votre projet et vos conditions de ressources.

Quel sont les premiers conseils en matière de rénovation énergétique ?

Le plus important, c'est avant tout d'isoler sa maison. Type d'isolation (critères de choix de l'isolation par l'extérieur ou pas), changement de vitrage ou de menuiseries, ventilation... le conseil s'adapte à votre situation. Vous réfléchissez à votre mode de chauffage ? Les conseillers étudieront avec vous différentes pistes, dont celle des énergies renouvelables : panneaux solaires, poêle à bûches, chaudière à granulés... À chacun sa solution selon le type d'habitat et le budget.

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

haute savoie
le Département

FAIRE AVEC **asder**
partageons l'énergie

RU MILLY
TERRE DE SAVOIE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Conformément aux directives de la Loi de transition énergétique pour la croissance verte, la Région Auvergne Rhône-Alpes doit mettre en place un Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH). Sa mise en œuvre est portée par le Département de la Haute-Savoie, qui a proposé aux EPCI une candidature commune à l'Appel à manifestation d'intérêt de la Région. Concrètement, il s'agit d'un partenariat financier entre l'État (service d'accompagnement à la rénovation énergétique - SARE), la Région via son l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) et les collectivités

(le Département de la Haute-Savoie et les intercommunalités) appuyé par des certificats d'économie d'énergie. La communauté de communes est engagée dans ce partenariat. À compter de juillet 2021, ce SPPEH proposera aux ménages un accompagnement tout au long de leurs projets de rénovation énergétique :

- permanences téléphoniques et rendez-vous physiques,
- aide au montage financier du projet,
- accompagnement en phase travaux.

D'ici l'ouverture de ce service, les permanences de l'Asder se poursuivent.

ACTION CŒUR DE VILLE

LANCEMENT D'UN DISPOSITIF D'OPAH-RU À L'AUTOMNE 2021

Dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, la communauté de communes a mené une étude pour évaluer les besoins en rénovation des logements privés du centre historique.

Cette étude pré-opérationnelle d'Opération programmée d'amélioration de l'habitat - renouvellement urbain (OPAH-RU), réalisée par le cabinet Villes Vivantes entre septembre 2019 et mars 2021, s'est déroulée en partenariat avec la ville de Rumilly et les partenaires du programme Action Cœur de Ville. Le dispositif est entré dans une nouvelle phase : des propositions de mise en place d'actions ont été faites pour accompagner les propriétaires occupants et bailleurs dans la réalisation de leurs projets de réhabilitation de logements. Une convention de partenariat est en cours de préparation entre les signataires du projet (communauté de communes, ville de Rumilly, État/ANAH, Conseil départemental de la Haute-Savoie, Action Logement, Banque des Territoires). Elle vise à mobiliser des aides financières et des outils de façon coordonnée et complémentaire. Ce projet de convention sera tenu à disposition du public pour information durant un mois pendant l'été 2021 dans les locaux de la communauté de communes et de la mairie de Rumilly. En septembre, un opérateur sera désigné par la communauté de communes pour animer le dispositif d'OPAH-RU et accompagner les particuliers dans le montage de leurs projets et dossiers de demandes de subvention.

CALENDRIER

■ **LANCEMENT EN OCTOBRE 2021**, pour 5 ans, sur le cœur de ville de Rumilly (centre historique et secteur du Pont Neuf).

■ **RENSEIGNEMENTS :** dans l'attente de la mise en œuvre du dispositif, renseignements sur les aides existantes de l'ANAH sur



WWW.ANAH.FR

GENS DU VOYAGE

AIRE DE GRAND PASSAGE : QUELLES SONT LES RÈGLES ?

Située dans le lieu-dit « les Hutins » sur la commune de Rumilly, l'aire de grand passage de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie dispose d'une capacité d'accueil de 70 caravanes.

Les aires de grands passages sont destinées à « répondre aux besoins de déplacement des gens du voyage en grands groupes à l'occasion des rassemblements traditionnels ou occasionnels ».

La communauté de communes est devenue propriétaire de ce terrain destiné à cette aire de grand passage en 2017 et avait procédé aux travaux nécessaires pour sa mise aux normes.

Les voyageurs qui séjournent sur cette aire sont soumis au règlement intérieur de l'aire de grand passage voté par le conseil communautaire de la communauté de communes. Ce règlement précise les modalités d'accès, d'admission, de paiement et de départ ainsi que les règles d'occupation.

INFOS

En conformité avec le schéma départemental d'accueil des gens du voyage, la communauté de communes accueille des groupes de 50 à 70 caravanes sur l'aire de grand passage ouverte du 1^{er} Mai au 15 septembre.

SENIORS : DES ACTIONS QUI DONNENT ENVIE

1^{ER} SEMESTRE 2021 : L'EAU À LA BOUCHE

Malgré un contexte sanitaire difficile, le Pôle Social a souhaité maintenir certaines actions à destination des seniors de son territoire.

■ 26 février 2021 : Atelier Toc-Toque en partenariat avec Silver Fourchette

Comment sensibiliser les seniors du territoire aux bienfaits d'une alimentation équilibrée ? En les invitant à participer à un atelier de cuisine réalisable à domicile sur le thème des recettes hivernales.

Un kit culinaire complet accompagné de fiches recettes et de conseils gourmands leur a été mis à disposition. Pour récompenser les meilleurs cordons bleus, ils ont ensuite été invités à envoyer des photos de leurs réalisations. Les grands gagnants ont remporté un panier garni composé de produits locaux !

■ Juin 2021 : Concours de soupe pour le portage et les résidents des Ehpad

Tous les grands-parents ont leur recette fétiche de soupe... Les bénéficiaires du portage de repas et les résidents des 3 Ehpad de Rumilly ont été invités à partager avec le chef cuisinier de la cuisine centrale de l'hôpital de Rumilly leur recette préférée.

Les recettes les plus appétissantes seront sélectionnées et réalisées par le Chef cuisinier en septembre. Un comité de dégustation choisira les 3 meilleures ! Une initiative savoureuse...



SEMAINE BLEUE

Le cinéma de Rumilly accueillera une projection-débat le 5 novembre, avec l'intervention d'un conférencier (réalisateur, écrivain...).

Octobre-décembre : Ateliers du « Bien vieillir chez soi »

Des ateliers gratuits présenteront aux plus de 60 ans des conseils pratiques pour l'aménagement et l'ergonomie du domicile, la présentation de systèmes innovants facilitant la vie quotidienne, des informations sur les droits et aides en matière d'aménagement du logement et l'expertise d'une ergothérapeute.

Les ateliers proposeront 3 séances identiques de 3h, à dates différentes pour favoriser la participation du plus grand nombre, à Rumilly, Massingy et Hauteville-sur-Fier.

Animés par SOLIHA (Solidaire pour l'Habitat), ils sont financés par le Département via la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

FIN 2021 : PRENDRE SOIN DE SOI

À partir de septembre, le Pôle Social proposera 3 temps forts conviviaux, si les mesures sanitaires le permettent.

Ateliers « Belles assiettes »

Il y a mille façons de se réapproprier les recettes classiques des plateaux-repas, de les agrémenter et de les présenter pour susciter l'appétit de la personne aidée ! Animés par une diététicienne, des ateliers relèvent le défi :

- aider les seniors en perte d'autonomie et leurs aidants (professionnels ou familiaux) à faire de leur repas un temps de plaisir en favorisant une « mise en appétit » et une bonne alimentation
- créer une dynamique locale conviviale autour du repas des seniors aidés
- participer à la lutte contre l'isolement.



2 ATELIERS

de 5-6 personnes, dédiés aux bénéficiaires du portage de repas, menés en collaboration avec Silver Fourchette.

EXPRESSIONS POLITIQUES

Tribune de la majorité COLLECTIVEMENT PLUS FORTS !

Pour la première fois de son histoire la Communauté de Communes a vu s'organiser un groupe d'opposition et par parallélisme un groupe majoritaire. Un arbre qui cache la forêt car nous devons nous réjouir qu'au sein du groupe majoritaire l'unité se forme autour du seul intérêt que nous portons à notre territoire, sans considération partisane ou politicienne.

C'est d'ailleurs la force acquise par notre Communauté de Communes que de bénéficier des apports de chacun de ses membres, de partager et d'échanger les visions communales sans oublier l'esprit communautaire pour avancer ensemble.

C'est aussi ce qui guide nos nombreux échanges avec les collectivités partenaires et voisines que sont la Région, le Département, le Grand Annecy ou encore nos participations au sein de nombreux syndicats intercommunaux.

Cette ouverture est une force et ces méthodes de travail le gage de la réussite de notre territoire. Elles sont explicitées dans le Pacte de gouvernance qui est soumis pour avis aux communes en ce moment et que nous proposerons au Conseil communautaire d'adopter définitivement fin septembre. Ce document est déjà disponible sur le site.

Tribune de l'opposition L'ENGAGEMENT ET UNE AUTRE AMBITION POUR RUMILLY ET L'ALBANAIS

Le respect de l'environnement s'est imposé à tous durant la campagne électorale comme une priorité. Le sujet de la circulation, important en terme de qualité de l'environnement, très largement abordé pendant la campagne électorale, est au point mort. Alors qu'une concertation se termine sur l'Opération Coeur de Ville, que Laurent Wauquiez lance la vélo route « via des 5 lacs », Rumilly est au bord de l'asphyxie aux heures de pointe. Le maire, dans un article du 12 janvier dernier dans l'Essor Savoyard, disait « si on ne fait pas une analyse globale, ça n'a pas de sens ! » Aujourd'hui, des mesures, des aménagements ponctuels sont réalisés sans aucune cohérence, sans aucun schéma global des déplacements à l'échelle de Rumilly et de l'Albanais. Il s'agit d'une bataille de l'image et non de la réflexion. Nous réitérons notre souhait que ce sujet soit une priorité, qu'il se fasse dans l'intérêt de tous avec tout le bon sens nécessaire, en utilisant les connaissances et les compétences des Rumilliens. Nous demandons le lancement de l'étude dans les meilleurs délais.

Les élus de l'opposition réunis au service de Rumilly et de l'Albanais

Contact : elus.ea.rumilly@gmail.com

INFOS

Pour en savoir +

Retrouvez l'ensemble des expressions politiques (groupes et élus s'étant déclarés n'appartenir à aucun groupe) sur le site internet de la communauté de communes, rubrique **Communauté de communes/Expressions politiques**

—— COUPE DE FRANCE 2021 ——

TOUT LE TERRITOIRE DERRIÈRE LES BLEUS !

MERCI POUR CETTE ÉPOPÉE !



RUMILLY

VALLIÈRES

SUPER VISITEUR 2021

JEU DU 15/06 AU 15/09
TIRAGE AU SORT



#supervisiteur2021
#RDVenTerreMéConnue



rendez-vous en
TERRE (MÉ)CONNUE

3 SELFIES POUR TENTER DE GAGNER...

UN WEEK-END INSOLITE EN TERRE (MÉ)CONNUE

INFOS & RÈGLEMENT SUR WWW.RDV-EN-TERRE-MECONNUE.FR

HAUT-RHÔNE | RUMILLY-ALBANAIS | ALTER'ALPA